

Commune de Vielsalm

URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisation avec ouverture de voiries.

Le demandeur est la SRL Scheen Immo, Monsieur Mathieu Scheen, ayant son siège social Avenue Monbijou 14 à 4960 Malmedy.

Le terrain concerné est situé à Burtonville à 6690 Vielsalm et est cadastré VIELSALM 1ère Dvision, section C n°292H, 293C, 298B.

Le projet est de type : Equipement et division d'un bien en 46 lots pour la construction de maisons unifamiliales, et présente les caractéristiques suivantes :

- Projet de permis d'urbanisation d'une superficie de 5,5 ha pour l'établissement de 46 lots constructibles comprenant une étude d'incidences sur l'environnement ;
- Ouverture de voiries en application de l'article D.IV.41 du Code du Développement Territorial et conformément aux articles D.VIII.7 du même code;

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.41 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Administration communale de Vielsalm, Service Urbanisme, rue de l'Hôtel de Ville 5, 6690 Vielsalm :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30, le mardi et le mercredi de 13h30 à 16h et le samedi 04 mai 2024 de 9 h à 12 h
- Personnes de contact: Monsieur Philippe Maréchal Madame Sabine Piette Madame Céline Fridman Monsieur Guillian Delarbre philippe.marechal@vielsalm.be ou sabine.piette@vielsalm.be.
- Une permanence se tiendra le samedi 04 mai 2024 de 09 h à 12 h.

L'enquête publique est ouverte le 09 avril 2024 et clôturée le 10 mai 2024.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Vielsalm, rue de l'Hôtel de Ville 5 à 6690
 Vielsalm
- par télécopie au numéro 080/672315.
- par courrier électronique à l'une des adresses suivantes : philippe.marechal@vielsalm.be ou sabine.piette@vielsalm.be ou celine.fridman@vielsalm.be ou urbanisme4@vielsalm.be.
- remises au Secrétariat communal dont le bureau se trouve à l'Administration communale de Vielsalm, rue de l'Hôtel de Ville 5 à 6690 Vielsalm.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : Enquête publique «permis d'urbanisation Scheen Immo»

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du Service communal de l'urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le vendredi 10 mai 2024 à 11 heures à l'Hôtel de Ville, Service urbanisme.

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme est Monsieur Philippe Maréchal dont le bureau se trouve à l'Administration communale de Vielsalm, Service urbanisme (philippe.marechal@vielsalm.be – 080/292817).

A Vielsalm le 04 avril 2024

La Directrice générale,

Pour le Comment de la comment

Le Bourgmestre,

Elie DEBLIRE